



DECLARATION LIMINAIRE

Comité Social d'Administration (CSA) du 07 mars 2023

La justice sociale grande absente de la réforme des retraites !

OUI aux conquêtes sociales, NON à la régression sociale !

Mr le Président, Mesdames, Messieurs

Depuis le 19 janvier 2023, à l'appel de l'intersyndicale contre la réforme des retraites, des manifestations massives ont eu lieu partout sur le territoire hexagonal et en Outre-Mer.

Pour **Force Ouvrière Justice** la grève ne se décrète pas elle se construit autour des militants, sympathisants, syndiqués ou pas et concernés...

Ainsi, ce sont des millions d'hommes et de femmes DETERMINES qui continuent de braver le froid et le vent pour faire entendre la voix du peuple contre cette réforme des retraites profondément injuste et brutale.

De même, dans la continuité des actions engagées une pétition contre ce projet de loi recueillait plus d'un million de signataires.

Parallèlement, les chifonnades dans l'hémicycle de l'assemblée nationale n'étaient pas à la hauteur des enjeux d'une telle réforme qui oblige :

- Tout le monde à travailler 2 ans de plus.

- Une accélération et augmentation de la durée des cotisations.
- L'augmentation des inégalités hommes-femmes.
- La suppression des régimes spéciaux avec le spectre d'un régime universel.
- La non prise en compte de la réalité de la pénibilité et de la dangerosité de certains métiers.

Par conséquent, face à l'irresponsabilité de nos parlementaires et de la sourde oreille du gouvernement, les organisations syndicales dans la continuité des actions engagées et en responsabilité appellent à un durcissement du mouvement ce mardi 07 mars 2023 en mettant « la France à l'arrêt ».

La raison ne doit pas céder au dirigisme du gouvernement, pour rappel une majorité écrasante est contre ce projet de loi :

- La majorité des salariés (94%).
- La majorité des citoyens (72%).
- L'ensemble des organisations syndicales des travailleurs.

Par ailleurs, le mercredi 08 mars, journée internationale consacrée à la lutte des droits des femmes aura un parfum particulièrement revendicatif car cette réforme des retraites les impacte singulièrement.

Pour le **bureau local Force Ouvrière Justice** cette réforme répond à une logique économique et politique. Et ne répond en rien aux exigences du monde du travail. Notamment, sur les conséquences d'une telle réforme sur la pénibilité et la dangerosité de certains métiers, les risques psychosociaux,

l'attractivité, la qualité de vie au travail, les cycles de travail soutenus, etc...

Enfin la dramatisation parfois excessive du gouvernement pour justifier du bien-fondé de sa réforme démontre l'art de maquiller les chiffres et le manque d'écoute envers les organisations syndicales.

Et pourtant le COR (Conseil d'Orientations des Retraites) lors de son audit a été moins alarmiste en soulignant que notre système des retraites n'est ni en faillite ni en déséquilibre.

Chacun peut s'interroger sur la nécessité d'une telle réforme !

Par ce constat d'ensemble le **bureau local FO Justice** entrevoit dans cette réforme une véritable régression sociale et la privatisation de notre protection sociale collective.

Le bureau local FO Justice ne s'interdira aucune action pour faire barrage à ce funeste projet nocif pour l'ensemble des travailleurs du ministère de la Justice.

Arrêtons de considérer les fonctionnaires que nous sommes comme des dépenses publiques, avec un matelas de privilèges !

OUI aux conquêtes sociales NON à la régression sociale !

Par conséquent, en raccord et soutien à ses mouvements de contestations sociales, **la section locale FO Justice** ne siègera pas à cette instance locale.

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41

Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis

Le 07 mars 2023

